

PARIS. Bibliothèque-discothèque du VI^e arrondissement

Les bibliothèques municipales de Paris se modernisent et se rénovent. Le 17 mars, M. Rocher, président du Conseil de Paris, et M. Diebolt, préfet de Paris, inauguraient les nouveaux locaux de la Bibliothèque du VI^e arrondissement. Les collections ont quitté le premier étage de la mairie pour la salle des Trophées, plus facilement accessible et plus vaste, au rez-de-chaussée. On a tiré un ingénieux parti d'un local au plafond élevé : sur deux étages se répartissent la discothèque, le coin des enfants, les rayonnages réservés aux adolescents et le fonds général ; trente mille volumes environ peuvent y être empruntés par les 3.000 lecteurs actuels. La discothèque, très récente, rencontre déjà un grand succès de la part de ses 400 adhérents.